Image not found or type unknown

Assistante sociale droits et obligations

Par **rowing**, le **13/01/2019** à **10:33**

bonjour, suite à un probleme relationnel avec ma fille mineur (16 ans) dont j ai la garde et l autorité parentale conjointe avec son père, celle ci a pris la décision d avertir l assistante sociale de son lycée.
Moi meme et son père avons été convoqués séparement.
Lors de mon entretien, elle m a posé des questions sans relation avec la problématique de ma fille : combien gagnez vous?par exemple; par ailleurs, elle souhaite faire une visite à domicile mais ne l a pas demandé au père de ma fille.Puis je refuser cette visite? et d une maniere générale, quels sont les droits/obligations d une assistante sociale?
Je l ai informé recemment que tout était rentré dans l ordre en accord avec ma fille et son père.
Egalement je lui ai dit qu un médiateur familiale interviendrait trés rapidement.
Merci pour vos réponses

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés